

Romain Houéhou à propos de l'augmentation des prix des produits de la Sobébra

## " J'invite les consommateurs à mieux choisir leurs boissons "

La nouvelle est tombée la semaine dernière comme une trainée de poudre en fin de semaine. La Société béninoise de brasserie (Sobebra) a augmenté le prix de ses produits. Cette situation sort le président de la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin (Ldcb) de ses gongs. Romain A. Houéhou désavoue la politique de prix de la Sobébra et invite les consommateurs à savoir opérer leur choix dans une gamme de boissons consommables selon leurs bourses surtout en ces périodes de fêtes.

**L'Option Infos :** En tant qu'il président de la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin, quelles appréciations faites-vous de l'augmentation des prix des produits de la Sobébra.

Romain A. Houéhou : Je pense qu'il s'est inscrit dans les habitudes de la Sobébra depuis quelques années d'augmenter de façon autoritaire le prix de ses boissons.

Ce que nous avons décrié pas le passé. Mais nous l'avons décrié de façon injuste parce que les prix des produits des boissons de la Sobébra ne sont pas des prix encadrés par le gouvernement comme nous le faisons au niveau des produits pétroliers, des télécommunications, du pain et autres. Ce que je voulais dire aux consommateurs est que le temps est arrivé pour qu'on choisisse nos boissons selon la qualité et surtout le prix. Je voudrais ici qu'on comprenne que lorsque nous sommes dans une économie libérale et que les produits de la Sobébra ne sont pas des produits dont le gouvernement encadre les prix et le producteur fixe les prix selon son humeur ou selon la période, nous avons la liberté. Le consommateur a la liberté de choisir maintenant ses produits. Il y a beaucoup de bières qui viennent aujourd'hui au Bénin de bonne qualité et qui sont bien étiquetées mieux que les produits de la Sobébra. Moi j'encourage les consommateurs à choisir les produits qui sont fabriqués par des industries qui ont été certifiées, au lieu de choisir les produits d'une industrie qui ne présente pas bien ses produits. Nous ne sommes pas informés correctement sur comment on produit ces bières, encore moins sur comment évoluent les prix. Les responsables augmentent les prix de façon anarchique. Je ne m'en prends pas à la Sobébra mais j'invite les consommateurs à mieux choisir maintenant leurs produits. Ils sont libres de choisir leurs produits. Il y a assez de bières en ce moment. Je voudrais inviter la Sobébra à jouer franc jeu. Il ne s'agit pas de poser des peaux de banane pour empêcher ceux qui veulent importer leurs boissons sur le territoire national. Les consommateurs sont libres de choisir le produit qui leur convient. Nous allons publier bientôt une analyse comparative des bières. Il faut aussi présenter les prix afin que les



Le président de la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin, Romain Houéhou

consommateurs puissent choisir. Cela ne surprend pas que la Sobébra augmente aujourd'hui ses prix car c'est elle qui dispose du monopole de la brasserie des produits alcoolisés et sucrés.

**A vous entendre parler, on a comme l'impression que vous faites la promotion des produits importés au détriment des produits locaux ?**

Ce n'est pas exactement cela. Le consommateur a le droit au choix. C'est au regard de ce droit dont dispose il que je dis qu'on ne peut pas lui imposer les prix encore moins le produit à consommer. D'ailleurs le rôle de défenseur de ce droit que nous jouons nous contraint à informer le consommateur sur la gamme des produits qui lui sont proposés afin qu'il fasse son choix. Notre rôle c'est aussi de faire une analyse comparative sur le prix et la qualité du produit qu'on met à sa disposition. Je ne dis pas aux consommateurs de préférer une bière qui vient de l'Amérique, de l'Europe ou de l'Asie à celles qui sont produites ici. Mais je leur demande de savoir choisir parmi la kyrielle de produits. Les produits de la Sobebra sont assez élevés par rapport aux produits qui viennent d'ailleurs. Mieux, ces produits sont peut être meilleurs dans le rapport qualité-prix. Notre rôle est d'éveiller la conscience des consommateurs sur le bon choix. La Sobébra est libre d'augmenter le prix de ses produits. Les consommateurs sont aussi libres de préférer d'autres bières ou sucrées à leurs produits. D'ailleurs les formes de partenariats économiques qui existent aujourd'hui ouvrent large-

ment les frontières pour la concurrence. Par conséquent la Sobébra a intérêt à revoir ses prix afin de garder sa clientèle. N'oubliez pas que le souci de l'industrie est de faire bon profit et lorsque le coût que fixe l'industrie ne permet plus à ses clients de lui être fidèles, son chiffre d'affaires prend un coup.

**Conseil pour une bonne santé pendant les fêtes**

Avant d'aller faire les achats des fêtes de fin d'année, j'invite les consommateurs à faire la liste de leurs articles pour éviter de gaspiller leurs ressources. Lorsqu'ils veulent acheter des produits manufacturés importés, il faudrait qu'ils prennent la peine de vérifier la date d'expiration de ces produits. Il faudrait aussi que lorsqu'ils veulent acheter un produit, qu'ils se renseignent sur le prix à deux endroits au moins afin de pouvoir choisir un produit de qualité et de bon prix. Aussi, voudrais-je les inviter d'éviter d'acheter à leurs enfants les boissons trop sucrées pour lutter contre l'obésité. Le problème de l'obésité aujourd'hui se pose dans les familles. En effet, les industries agroalimentaires mettent sur le marché des boissons sucrées et des aliments trop gras. Ce qui amène les enfants à manger beaucoup. Cela leur crée des problèmes d'obésité. Je les invite donc à donner peu de boissons sucrées aux enfants. Cette manière de s'alimenter est aujourd'hui à l'origine des maladies que nous constatons, dont le cancer et autres.

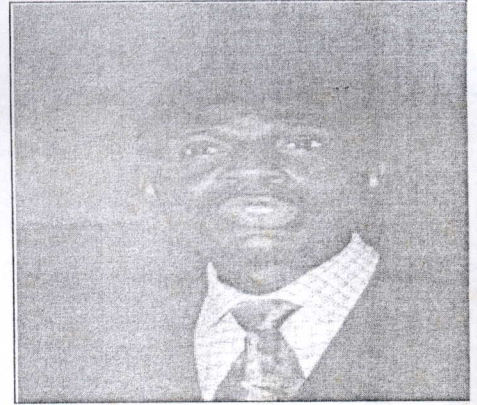
Propos recueillis par Casimir Kpédjo

## Séance de travail à la Sobemap et au Cncb Le ministre Issa Badarou Soulé apprécie chaque performance

Le ministre délégué auprès du président de la République chargé de l'Economie maritime, du transport maritime et des infrastructures portuaires a poursuivi sa tournée de prise de contact dans la journée d'hier. Issa Badarou Soulé a diversement apprécié le travail abattu par la direction générale de la Société béninoise de manutention portuaire (Sobema) et celle du Conseil national des chargeurs du Bénin (Cncb).

Casimir Kpédjo

Le ministre délégué auprès du président de la République chargé de l'Economie maritime, du transport maritime et des infrastructures portuaires dans sa séance de travail avec les directions et services sous tutelle rencontré le personnel et le staff dirigeant de la Société béninoise de manutention portuaire (Sobemap). La séance aura duré seulement une heure et demi. Mais elle est pleine de promesse, de note de félicitation, d'encouragement et d'espoir pour la société publique de manutention. Avant de s'adresser publiquement aux travailleurs de la Sobemap, le ministre Issa Badarou-Soulé a d'abord eu un tête-à-tête avec les responsables de chaque direction et service de la Sobemap. De la consignation aux en passant par les ressources humaines et le transit, aucune des huit directions que regroupe la Sobemap n'a été occultée. Après cet échange, le ministre et son cabinet sous la compagnie de la directrice de la Sobemap, Claude Olory-Togbé a pris place au sein de l'assistance pour écouter les doléances, les plaintes et aussi les prouesses réalisées par la Sobemap. D'entrée c'est la directrice générale de la société qui a présenté son entité économique à son ministre de tutelle. " Créé depuis 1965, la Sobemap a été ouverte à la concurrence en 1988. ", a dit Claude Olory-Togbé. Depuis cette date d'ouverture du marché, la société est confrontée à d'énormes problèmes. Ils ont pour nom la concurrence née de l'ouverture du marché aux investisseurs privés. Mais les problèmes, la directrice dit les surmonter avec beaucoup de tact surtout grâce à l'engagement personnel de ses collaborateurs. En effet, explique-t-elle, depuis juillet 2006, date de la prise de fonction de Claude Olory-Togbé à la tête de la Sobemap, que de prouesses réalisées en matière de fian-



Le ministre de l'Economie maritime, du transport maritime, Issa Badarou Soulé

ces et de plus-value au sein de la société. La société s'est fixée au début de l'année 2006, 233 millions Fcfa comme bénéfice à réaliser. A la grande satisfaction de tous, informe la directrice la société a réalisé 762 millions de Fcfa de bénéfice. En 2007, les finances se sont nettement améliorées et la Sobemap est passé à 1,5 milliards de bénéfice. Cette année, nonobstant la dernière recette qui n'est pas encore bouclée, la Sobemap est au-delà des 2 milliards de Fcfa. Cette performance a séduit l'autorité qui a décerné une note de satisfécit total à Claude Olory-Togbé et ses collaborateurs. Tout n'est ce pendant pas rose au sein de la société. Le personnel vit au quotidien le spectre de la privatisation, a dénoncé le secrétaire général de du syndicat des travailleurs de la Sobemap. Par ailleurs Claude Olory-Togbé s'est plaint à son ministre de la lenteur administrative qui entrave l'évolution des dossiers, la concurrence des manutentionnaires privés, les difficultés mécaniques de son parc d'engins de manutention. Bref, et personnels et responsables demande à leur ministre de prendre à cœur leurs préoccupation pour une prospérité économique en 2009.

**Le Cncb serait-il une vache à lait ?**

A la suite de la séance de la matinée, le ministre s'est rendu dans la soirée d'hier à la direction générale du

Conseil national des chargeurs du Bénin pour le même exercice. Mais là-bas, la désolation a été totale. Le personnel et sa directrice ne parle plus le même langage. La tension est viciée au sein du Cncb. Plusieurs cas de malversations ont été relevés par le personnel. Il s'agit entre autres de la mauvaise gestion des ressources humaines, des cas de malversations domaniales, de fraudes financières. La direction générale du Cncb à elle seule, selon le ministre Issa Badarou-Soulé compte 27 cadres supérieurs pour un personnel de moins de 60. Pire, vieillissante, a-t-il dit. C'est un gâchis, c'est simplement de la mauvaise gouvernance, a laissé entendre l'autorité pour qui les informations, les remarques et les plaintes entendues ne sont pas du genre à faire plaisir au chef de l'Etat. Le Docteur Boni Yayi ne voudrait pas voir de bon œil une quelconque mauvaise gouvernance au sein du conseil. L'autorité a promis prendre à bras le corps les problèmes et la crise au sein du Cncb afin que d'ici le premier trimestre de l'année 2009, la paix, l'harmonie et la cohésion revient au sein de l'administration générale du la Cncb.

Le ministre Issa Badarou Soulé et son cabinet sont les hôtes du Port autonome de Cotonou ce matin pour la fin de la série.